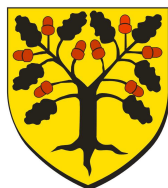


DEPARTEMENT DU FINISTERE
ARRONDISSEMENT DE BREST



MAIRIE DE PLOUDIRY
1, PLACE DE LA MAIRIE
29800
Tél.02 98 25 12 87
Fax 02 98 25 13 47
mairie-ploudiry@wanadoo.fr

**FOURNITURE ET LIVRAISON DE REPAS EN LIAISON
FROIDE POUR LE RESTAURANT SCOLAIRE MUNICIPAL**

DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

ACTE D'ENGAGEMENT

Marché à Procédure Adaptée (art. 28 du Code des Marchés Publics)

Date limite de remise des offres : lundi 30 juin 2014 à 12 heures

CARACTERISTIQUES GENERALES

➤ **Collectivité contractante :**

Commune de PLOUDIRY

Mairie de PLOUDIRY

1, Place de la Mairie

29800 PLOUDIRY

Tél : 02.98.25.12.87

Fax : 02.98.25.13.47

E-mail : secretariatgeneral@mairie-ploudiry.fr

➤ **Objet de la consultation :**

Fourniture et livraison de repas en liaison froide pour le restaurant scolaire municipal
Marché à Procédure Adaptée (art. 28 du Code des Marchés Publics)

➤ **Identification de l'acheteur :**

Monsieur le Maire

Mairie de PLOUDIRY

1, Place de la Mairie

29800 PLOUDIRY

Tel. 02.98.25.12.87 ; Fax. 02.98.25.13.47 ; Courriel : secretariatgeneral@mairie-ploudiry.fr

Nom, prénom, qualité du signataire du marché :

Jean-Jacques PITON, Maire de PLOUDIRY

Personne habilitée à donner les renseignements concernant le marché :

Annie LE BIHAN, secrétaire générale Tel. 02.98.25.12.87

Désignation, adresse, téléphone du comptable assignataire :

Madame le Trésorier de LANDERNEAU – Trésor Public – Maison des Services Publics –
59 Rue de Brest – 29800 LANDERNEAU

➤ **Délai de paiement :**

Le délai maximum de paiement sur lequel l'acheteur s'engage est de 30 jours à compter de la réception de la facture.

ACTE D'ENGAGEMENT

ARTICLE 1 – CONTRACTANT

Je, soussigné,

NOM ET PRENOM :

A compléter, au choix selon la nature de l'entreprise :

Agissant en mon nom personnel.....

Domicilié à :

Téléphone :

ou

Agissant au nom et pour le compte de la Société (1) :

.....

Au capital de :

Ayant son siège social à :

Téléphone :

Immatriculé(e) à l'I.N.S.E.E. :

N° d'identité d'établissement (S.I.R.E.T.) :

Code d'activité économique principal (A.P.E.) :

N° d'inscription au registre du commerce et des sociétés (2) :

(1) intitulé complet et forme juridique de la société

(2) remplacer, s'il y a lieu, « registre du commerce et des sociétés » par « répertoire des métiers »

Après avoir pris connaissance des documents constitutifs du marché (Règlement de Consultation (R.C.), Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.), Cahier des Clauses Techniques Particulières (C.C.T.P.)),

Et après avoir produit les documents, certificats, attestations ou déclarations visés dans le règlement de Consultation,

M'engage sans réserve,

Conformément aux stipulations des documents visés ci-dessus, à exécuter les prestations demandées dans les conditions ci-après définies.

L'offre ainsi présentée ne me lie toutefois que si son acceptation m'est notifiée dans un délai de 90 jours à compter de la date limite de remise des offres fixées par le Règlement de la Consultation.

ARTICLE 2 – MONTANT DE L'OFFRE

Repas conventionnels

Repas / Prix	Prix unitaire H.T.	Prix unitaire T.T.C.
- Repas enfant*		
- Repas adulte*		

En plus des repas conventionnels servis par le prestataire, les menus proposés devront comporter :

Option 1 : 33 % de produits issus de l'agriculture biologique.

Repas / Prix	Prix unitaire H.T.	Prix unitaire T.T.C.
- Repas enfant*		
- Repas adulte*		

Option 2 : viandes labellisées (label rouge)

Repas / Prix	Prix unitaire H.T.	Prix unitaire T.T.C.
- Repas enfant*		
- Repas adulte*		

Les modalités de variation des prix sont fixées à l'article 3.2 du C.C.A.P.
Les services seront rémunérés selon le nombre effectif de repas consommés par les usagers.

ARTICLE 3 – DELAIS

Le marché est conclu pour une durée d'un an, à compter de la date de notification du marché, et renouvelable au plus 2 fois (soit 3 ans maximum). Les prestations débuteront à compter du 2 septembre 2014 et courront jusqu'au dernier jour de classe de l'année scolaire 2016/2017.

L'ordre de service prescrivant de commencer la prestation sera notifié à la société titulaire du marché.

ARTICLE 4 – PAIEMENTS

Les modalités de règlement des comptes du marché sont spécifiées à l'article 3.4 du Cahier des Clauses Administratives Particulières (C.C.A.P.).

Le Maître d'ouvrage se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du compte ouvert à :

L'organisme bancaire :

à

au nom de

sous le numéro :

Code BanqueCode guichet Clé

(joindre un R.I.B ou un R.I.P.)

Fait en un seul original,

A, le

Signature de la Société

(précédée de la mention manuscrite « lu et approuvé »)

ACCEPTATION DE L'OFFRE (partie réservée à la mairie)

Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement.

A PLOUDIRY, le

Le pouvoir adjudicateur,

Le Maire
Jean Jacques PITON

Notification du marché :

L'acceptation de l'offre a été notifiée à la Société par envoi en Lettre recommandée avec accusé de réception le :